

Octobre 2022



La MAIRIE est ouverte au Public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

8 h 30 – 12 h 00

Mairie : **04 72 24 91 12** - mairie@treves69.fr

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos de Vienne Condrieu Agglomération sur le site: <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Dates à retenir

Sou des Ecoles	Assemblée Générale 7 octobre 19h
Soirée dansante Piston club	Samedi 15 octobre Espace Pierre Bret soirée dansante
Réunion Publique PLU	20 octobre Treverie 20h00 (précises)
Centre de Loisirs	Du Lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre
Matinée saucisson Sou des écoles	Dimanche 6 novembre Treverie
Choucroute chorale des 4 vents	Dimanche 20 novembre Espace Pierre Bret
Repas de Noël des aînés	Samedi 17 décembre

Centre de loisirs

Du Lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 22
à la Trèverie

A partir de 5 ans (enfants nés en 2017)

Inscriptions obligatoires avant le :
vendredi 14 octobre



URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

Rappel des N° d'urgence :

17 Police Secours

18 Pompiers SDIS

15 Samu

3919 Violences conjugales ou
envoyez un SMS au 114

119 Enfance en danger.

0800 23 13 13 Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les réseaux, appeler les N° d'URGENCE, seuls services compétents pour vous apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
service courriers.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte

Horaires :

Mercredi de 16h00 - 8h00

Samedi de 10h00 - 12h00

Nouveautés :

-S'adapter : C.Dupont-Monod

-La plus secrète mémoire des hommes :

M.Mbougar Sarr

-La porte du voyage sans retour : D.Diop

-La prisonnière du roi : G.Bordes

-La chasse : B.Minier

-Mon mari : M.Ventura

A retenir ...

Un nom : Olivier PONSOT

Une date : Jeudi 23 mars 2023

Un lieu : Le Fautre

Pour un moment poétique et drôle
dans le cadre du Festival de l'humour





REUNION PUBLIQUE - PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Trèves a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 08 juin 2006, pour intégrer les nouveaux projets communaux et également pour tenir compte des nombreuses évolutions législatives et réglementaires.

Le PLU de Trèves devra aussi être mis en compatibilité avec les orientations du Schéma de cohérence Territoriale (SCoT) des Rives du Rhône approuvé en 2019, qui fixe des orientations d'aménagement à long terme et à grande échelle.

Après deux ans de travail, la mairie vous invite à une seconde réunion publique pour prendre connaissance du projet pour les 10 prochaines années.

Cette réunion publique aura lieu le

Jeudi 20 octobre 2022 Salle de La Trèverie

20h00 précises (accueil dès 19h45)

Nous vous attendons nombreux

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Les associations qui le souhaitent sont invitées à adresser en mairie **les articles concernant leurs activités** pour une parution dans le bulletin annuel de la commune.

Texte à fournir sous format informatique WORD + photo en JPEG

Etat civil 2022 : l'état civil est une rubrique appréciée de tous mais qui n'a de sens que s'il est le plus complet possible, or nous ne pouvons plus citer de noms sans l'autorisation des personnes concernées ; les photos des bébés, mariés et personnes décédées sont les bienvenues ; et si vous ne souhaitez pas fournir de photos, vous pouvez malgré tout nous donner l'autorisation de publier vos noms, ceux de votre bébé ou de votre proche décédé.

Les artisans de la commune souhaitant sponsoriser le bulletin doivent fournir l'encart publicitaire à insérer (format carte de visite) et une participation de 40 €.

Cette participation offre également la possibilité de transmettre des messages d'information concernant l'entreprise via illiwap (ex: dates de congés, animation occasionnelle, portes ouvertes, changement d'adresse,...) à l'exception de toute communication incluant une notion de prix.

Les artisans extérieurs à la commune souhaitant sponsoriser le bulletin doivent fournir l'encart publicitaire à insérer (format carte de visite) et une participation de 55€.

(par chèque bancaire à l'ordre de trésor Public)

Articles + photos + encarts sponsors avant le 30 octobre 2022 par mail à l'adresse :

bulletin.treves69@gmail.com

Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le jour de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour s'inscrire sur les listes électorales. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et de la carte d'identité. Renseignements en mairie : 04 72 24 91 12

Infos Commune



400 ! Nous venons de franchir la barre des 400 abonnés à **notre station principale d'informations illiwap !** Bravo !
Une belle progression ! Mais qui doit encore se poursuivre ...
Une application gratuite pour des informations ciblées et instantanées,
sur votre téléphone portable !

Station principale Mairie de Trèves Pour tous	Station liée Jeunesse Pour les jeunes (11/26 ans) et leurs parents	Station liée Périscolaire – Extrascolaire Pour les parents concernés	Station liée École Page d'écriture Pour les parents de l'école
@69252	@69252:jeunesse	@69252:perisco-extrasco	@69252:ecole-page-decriture

Infos Associations



Sou des écoles

Vendredi 7 octobre à 20H à la Tréverie.

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral et financier de l'année 2021/2022
- Discussion sur les manifestations à venir au cours de l'année 2022/2023
- Élection d'administrateurs.
- Questions diverses .

A l'issue de cette assemblée un verre de l'amitié vous sera offert.
L'équipe du Sou.

Repas du Piston-club

Soirée dansante avec buffet

1 apéritif offert

Prix : 25 €

Samedi 15 octobre 2022

Espace Pierre Bret du Fautre (Treves)

Réservation au 06.19.08.44.08



Ecole de Musique

Echalas – Trèves

Ecole de Musique Echallas - Trèves



★ **Nouveau** ★

« Cours de Chant »

A partir du 04/10/2022

2 mardis par mois sur Echallas !!!



Contact : musique.echallas@gmail.com

Une question sur les économies d'énergie Un projet de rénovation ?

L'espace INFO ÉNERGIE de VCA met gratuitement à votre disposition des conseillers pour répondre à vos interrogations (Rénovation ou construction de logement – Isolation – Mode de chauffage – Réduction factures énergétiques – Énergies renouvelables – Aides financières)

Espace INFO ÉNERGIE (69) :

- > contact@infoenergie-grandlyon.org
- > www.infoenergie69-grandlyon.org
- > Permanence sur RV à Condrieu (salle des Eclats): 1 mercredi / mois
- > www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (> nos-services-au-quotidien/habitat/permanences-dinformations/

Pluie – Inondation - Ayons les bons réflexes

- Rester abrité
- Éviter de prendre la voiture
- Éviter tous déplacements (laisser les enfants à l'école ou à la crèche)
- Monter à l'étage - Ne pas descendre dans les sous-sols
- Couper les réseaux gaz-électricité-chauffage (Sans se mettre en danger)
- S'éloigner des cours d'eau, berges et ponts
- Ne pas se réfugier sous un arbre (Risque de foudre)
- Rester informé (À l'écoute des consignes)
- Être solidaire – Se soucier des personnes vulnérables ou isolées
(En communiquant si possible par SMS pour laisser les réseaux disponibles pour les secours)

Collecte de pneus usagés

Réservée aux particuliers de l'agglomération (carte d'accès obligatoire, à demander en mairie)

4 pneus maximum, non souillés, non jantés, ni poids lourds, ni agricoles

- Ampuis : du 3 au 15 octobre 22
- Villette de Vienne : du 17 au 29 octobre 22
- Vienne : du 31 octobre au 12 novembre 22

En dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé en déchetterie

Service « gestion des déchets »

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

04 74 53 45 16

Déchetterie mobile : une déchetterie proche de chez vous !



UN SAMEDI PAR MOIS ! DE 9H À 15H !

La déchetterie mobile est accessible aux particuliers habitant Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Romain-en-Gier et Trèves. L'accès est autorisé exclusivement aux véhicules de tourisme et tout véhicule de largeur inférieure ou égale à 2,25 m et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

L'accès est gratuit ! Munissez-vous de votre carte d'accès déchetterie !

Les prochaines collectes auront lieu :

- **Samedi 8 octobre à Échalas (Lieu-dit « Le Cri » vers le transformateur)**
- **Samedi 19 novembre à Loire-sur-Rhône (parking de la piscine)**
- **Samedi 10 décembre à Échalas (Lieu-dit « Le Cri » vers le transformateur)**

Déchets acceptés : encombrants, déchets verts, cartons, ferrailles, ampoules recyclables et petits appareils électroménagers (aspirateur, rallonge électrique, sèche-cheveux...).

Déchets refusés : gravats, pneus, bois, bâches plastiques agricoles, déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, produits toxiques), gros équipements électriques ou électroniques (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision...).